

CONSEIL MUNICIPAL de DOMPIERRE les ORMES

REUNION du 17 MAI 2017

Convocation en date du : 11/05/2017

Date d'affichage de la convocation : 11/05/2017

Date d'affichage du Procès-Verbal : 19/05/2017

L'an deux mille dix sept, le dix sept mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de DOMPIERRE-LES-ORMES, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel POURCELOT, Maire.

Présents :

MM. Pierre AURAY, Roger BESSON, André CHARNAY, André DARGAUD, Serge DESROCHES, Laurent DUFOUR, Michel POURCELOT, Philippe PROST, Stéphane VIAL
Mmes Denise FORESTIER, Estelle GATILLE, France LOVEIRY.

Absentes : M. Marcel RENON a donné procuration à M. André DARGAUD
Mme Christiane LANCIAUX a donné procuration à M. Michel POURCELOT
Mme Jacinthe AUJAL a donné procuration à M. Philippe PROST

M. Philippe PROST a été élu Secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 avril 2017 est approuvé à l'unanimité.

Le Maire demande au Conseil Municipal d'observer une minute de silence en hommage à M. Jean-Baptiste Bénas.

1°) Station-service

Le Maire rappelle que l'inauguration de la station-service aura lieu le mercredi 24 mai prochain à 11 h 30 Place de la Bascule avec notamment la présence de M. Accary, Président du Conseil Départemental de Saône et Loire et des présidents des sociétés qui ont investi dans ce projet. Toute la population y est cordialement invitée.

Les diverses commandes ont été faites pour le vin d'honneur. Il conviendrait de se répartir les tâches pour la préparation de cette rencontre. Rendez-vous est donc donné le mercredi à 10 h en Mairie.

M. Philippe Prost indique que la station-service sera ouverte ce jeudi 18 mai au soir.

2°) Fleurissement

Une réunion a eu lieu dernièrement pour l'organisation du fleurissement.

L'entreprise Chatagnier est venue sur place pour prendre les différentes mesures des massifs.

Par contre, en raison de la Fête Patronale de la Pentecôte et les risques de détériorations, les plantations ne se feront qu'à partir du 07 juin prochain.

3°) Parcelle au Lotissement Le Haut de la Garde

Le Maire indique que la parcelle appartenant à M. et Mme Albert Piot située au lotissement Le Haut de La Garde avait été mise aux enchères dans le cadre d'une liquidation judiciaire.

La Commune s'est portée acquéreur de cette parcelle et a proposé la somme de 5 000 €.

Par ordonnance du 27 avril 2017 du Tribunal de Commerce de Draguignan, la proposition d'achat de la Commune de Dompierre a été acceptée. L'acte de vente notarié se fera par l'intermédiaire de la SCP Chapuis-Favre de Cluny.

Le Conseil Municipal,

- prend acte de l'ordonnance du Tribunal de Commerce de Draguignan acceptant la vente de la parcelle Piot à la commune de Dompierre les Ormes,
- confirme l'achat de cette parcelle cadastrée section B N° 796 d'une superficie de 1 208 m² pour un montant de 5 000 €,
- autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

4°) Signalétique façade Mairie

Il est présenté au Conseil Municipal une simulation de ce que pourrait être la signalétique en façade de la Mairie :

- « Mairie » sera indiquée au-dessus de la porte de la Mairie
- « Liberté, égalité, fraternité » seront notées sur la marquise
- un panneau d'affichage sera installé entre la porte de la Mairie et la cage d'ascenseur.

Un bloc de boîtes aux lettres sera également installé.

5°) Fresque Ecole

M. Serge Desroches indique qu'il serait bien que l'inscription sur la fresque soit reprise en plusieurs langues et qu'un code barre 2D puisse être créé pour permettre un accès direct avec un téléphone portable à la vidéo mise sur YouTube.

Pour les traductions, les personnes suivantes seront sollicitées :

- M. Philipps pour l'anglais
- Mme Van Damme pour le néerlandais
- Mme Gelin pour l'allemand

6°) Rénovation énergétique

M. André Dargaud indique qu'une consultation a été faite auprès de plusieurs entreprises pour le remplacement des chaudières de 3 bâtiments communaux.

Il est présenté et commenté le tableau récapitulatif des offres :

Chaufferie	Ets Litaudon H.T.	Ets Mulot H.T.
Halte-garderie	6 745,94 €	6 282,24 €
Maison des Associations	12 520,93 €	9 751,15 €
Ancienne Ecole du Bas	12 558,58 €	9 903,32 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide d'accepter les propositions les mieux-disantes suivantes :

* Ets Litaudon pour la chaudière de la Halte-Garderie pour un montant de 6 745,94 € H.T.

* Ets Mulot pour la chaudière de l'ancienne Ecole du Bas pour un montant de 9 751,15 € H.T.

* Ets Mulot pour la chaudière de la Maison des Associations pour un montant de 9 903,32 € H.T.

- autorise le Maire à passer commande,

- autorise le Maire à signer tout document relatif à ces marchés.

7°) Rénovation énergétique - travaux VMC

M. André Dargaud indique qu'une consultation a été faite auprès de plusieurs entreprises pour le remplacement des VMC des 3 bâtiments.

Une seule réponse est parvenue en Mairie. La proposition de M. Jean-Yves Courtois s'élève à 4 271,41 € H.T.

Le Conseil Municipal,

- accepte la proposition de M. Jean-Yves Courtois pour le remplacement des VMC des 3 bâtiments d'un montant de 4 271,41 € H.T.,

- autorise le Maire à passer commande,

- autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

7°) Questions et informations diverses

a) Travaux enfouissement lignes téléphonique Rue du Stade

Considérant les travaux d'enfouissement de lignes téléphoniques réalisés par le SYDESL Rue du Stade, VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2121-29, VU l'arrêté du 29/12/11 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14,

Le Conseil Municipal,

- décide de fixer à 1 an la durée d'amortissement de ces travaux.

b) Commission travaux

- Gendarmerie : Chaudière défailante

La proposition de l'entreprise Gelin Dury s'élève à 4 426,80 € TTC pour le remplacement de la chaudière et à 1 506,00 € T.TC. pour changer uniquement le ballon d'eau chaude.

Etant donné l'ancienneté de cette chaudière, il conviendrait de la remplacer.

D'autres devis seront sollicités.

- Parquet salle des fêtes

M. André Charnay indique que suite aux dégradations faites sur le parquet lors de la dernière manifestation, il est envisagé de procéder à une vitrification complète du parquet et de la scène.

Des devis ont été sollicités, nous sommes en attente des propositions.

- Monument aux morts

L'expert est passé ce mercredi matin pour faire le constat des dégâts occasionnés dernièrement par un véhicule.

Il a estimé que le devis transmis était conforme aux travaux à réaliser.

Une discussion s'installe : est-il nécessaire de faire réparer tout de suite le monument aux morts si les travaux d'aménagement de la place se réalisent ?

Il est proposé d'attendre la notification des subventions allouées pour les travaux d'aménagement de la place pour faire réparer le Monument aux Morts.

- M. Roger Besson signale que l'enseigne Ted Berger est toujours en façade du bâtiment et que cela induit en erreur les personnes passant sur la Commune.

Un courrier sera adressé au propriétaire afin d'apporter une solution pour ce problème d'enseigne.

- Lotissement La Croix de Mission

Les travaux de réfection des trottoirs ont commencé aujourd'hui et doivent durer une quinzaine de jour.

c) Divers

- Mme Estelle Gatille demande où en est la vente de la Pharmacie. Pas de changement, M. Poinot est toujours dans son officine.

- M. Roger Besson demande pourquoi l'ancienne cabane des chasseurs située vers la bascule à la gare n'a pas été enlevée. Il conviendra de réfléchir sur les possibilités d'enlèvement de cette cabane.

- Elections législatives des 11 et 18 juin prochain

	11 juin	18 juin
8 h 00 - 10 h 15	POURCELOT Michel CHARNAY André VIAL Stéphane	POURCELOT Michel CHARNAY André VIAL Stéphane
10 h 15 - 12 h 30	DESROCHES Serge GATILLE Estelle LOVEIRY France	DESROCHES Serge GATILLE Estelle FORESTIER Denise
12 h 30 - 14 h 45	PROST Philippe AURAY Pierre DUFOUR Laurent	PROST Philippe AURAY Pierre DUFOUR Laurent
14 h 45 - 17 h 00	RENON Marcel AUJAL Jacinthe FORESTIER Denise	RENON Marcel AUJAL Jacinthe LOVEIRY France
17 h 00 - 19 h 00	DARGAUD André BESSON Roger LANCIAUX Christiane	DARGAUD André BESSON Roger LANCIAUX Christiane

b) Dates à retenir

21 mai : repas des aînés

Passage de voitures d'époque de 10 h 30 à 11 h 00

28 mai : Rallye Dames de Cœurs

04 juin : Passage de voitures du Club 2CV Charolais

08 juin : Critérium du Dauphiné

Prochaine réunion du Conseil Municipal : 21 juin 2017 à 20 h 00

Prochain bureau municipal : 14 juin 2017 à 20 h 00

Commission bâtiments : 21/06/2017 à 19 h 00

Fin de séance : 21 h 30